

|  |
| --- |
| **CONSULTATION : CADRE DE REPONSE TECHNIQUE** |

**MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

|  |
| --- |
| **Marché de Maîtrise d'Œuvre pour la conception et le suivi des travaux de remplacement du réseau HTA souterrain et de pose de fibre optique - Polder d'Erstein** |

**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE**

**Direction Territoriale de Strasbourg**

4 quai de Paris

CS-30 367

67010 STRASBOURG CEDEX

Les candidats souhaitant participer à la consultation devront remplir ce cadre de réponse technique sans y apporter de modification.

En cas de renvoi vers d’autres documents, indiquez clairement dans le cadre de réponse technique la référence du document et la page ou paragraphe où trouver l’information.

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du candidat (mandataire)** |  |
| **Cotraitants** |  |
| **Sous-traitants** |  |

# 1. Évaluation du prix des prestations (50 %)

Ce critère représente 50 % de la note globale.

Le montant de l’offre **sera indiqué sur l’acte d’engagement** par le candidat.

# 2. Évaluation de la valeur technique (40%)

Ce critère représente **40 %** de la note globale.

## 2.1 Compréhension du programme au regard de l’étendue de la mission et de sa complexité (20 %)

Merci de préciser :

* Votre compréhension des enjeux, contraintes et exigences spécifiques identifiées pour cette opération complexe, en particulier celles liées à :
* La continuité de service des ouvrages du polder pendant les travaux.
* La gestion des risques de coupures du réseau HTA existant.
* Les contraintes liées aux crues et submersions du Rhin (notamment la capacité d'arrêt des travaux et d'évacuation des engins en 24h en maintenant en fonctionnement l’installation existante.
* Les spécificités techniques du réseau HTA (propositions pour le remplacement, maintien de l'ancien réseau 400V, pose en fourreau ou pleine terre, etc.) et de la fibre optique (deux fourreaux, gaine supplémentaire pour éclairage futur)
* Les exigences de coordination avec les gestionnaires de réseaux (EDF) et les propriétaires fonciers (Région Grand Est), et les modalités d'intervention sur leurs terrains
* La sensibilité environnementale du site (proximité Réserve Nationale Naturelle de la forêt d’Erstein, zones Natura 2000, ZNIEFF, RAMSAR) et les autorisations administratives nécessaires
* Votre méthodologie spécifique pour la mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC), confiée au Maître d'Œuvre. Veuillez détailler comment vous comptez :
* Analyser et planifier les tâches relatives aux études d'exécution et aux travaux.
* Organiser les travaux dans le temps et dans l'espace.
* Coordonner l'ensemble des intervenants (entreprises, gestionnaires de réseaux, etc.).
* Anticiper et gérer les interfaces complexes du projet.
* Assurer le suivi des délais et des différentes phases du projet.
* Votre approche de la gestion des risques (hors environnemental) tout au long du projet, incluant :
* L'identification, l'évaluation et le traitement des risques (techniques, opérationnels, délais, etc.).
* La mise en place d'outils et de documents supports pour le suivi des risques.

Réponse à insérer ici :

## 2.2 Moyens humains et techniques (20 %)

Merci d’indiquer :

* Les intervenants affectés à la mission (nom, prénom, fonction, compétences).
* Le chef de projet et son suppléant.
* **La preuve que le personnel du Maître d’Œuvre (notamment le profil "concepteur") et les entreprises sous sa direction (profils "encadrant" et "opérateur") disposent des Autorisations d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) requises**, conformément à l'article 8.5 du CCTP.
* Les CV à joindre en annexe.

Réponse à insérer ici :

# 3. Évaluation du critère environnemental (10 %)

Ce critère représente **10 %** de la note globale.

Merci de présenter votre approche et vos actions concrètes pour la prise en compte des objectifs de développement durable et des contraintes environnementales du projet, en vous appuyant sur votre expertise et en choisissant les thématiques les plus pertinentes à vos yeux, parmi :

* La réduction de l'empreinte carbone et la consommation des ressources ;
* La gestion des déchets de chantier ;
* La préservation de la biodiversité locale et la minimisation de l'impact sur les zones protégées (Natura 2000, RNN, ZNIEFF, RAMSAR) ;
* La gestion des nuisances (sonores, visuelles, etc.) ;
* L'intégration de pratiques de construction durables ;
* Toute autre thématique pertinente pour ce projet spécifique.

Réponse à insérer ici :